

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

Nombre de membres

en exercice : 35

Présents : 20

Représentés : 8

Absents : 7

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de CHILLY-MAZARIN, dûment convoqué par la Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Rafika REZGUI, Maire.

PRÉSENTS : MME REZGUI, Maire, M. LACAMBRE, MME GY, M. PROPONET, MME LOYAU, M. CRUSE, MME GREMION, M. JANUS, MME RICCIARELLI, M. DELIANCOURT, MME LE PALUD, ADJOINTS ; M. SERRES, MMES BOUGE, MICHON, YENKETRAMDOO, MM. PAUDELEUX, RICCARDI, POLICE, MME TERRINE ; M. RODRIGUES FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE.

REPRÉSENTÉS :

MME NAOUM-GHAZIEFF POUVOIR A MME GY
M. HAMONIC POUVOIR A M. JANUS
M. SOUSA POUVOIR A M. PROPONET
MME MORIEZ POUVOIR A MME YENKETRAMDOO
M. BOUKOUNA POUVOIR A M. DELIANCOURT
M. DEBBI POUVOIR A M. LACAMBRE
MME HADJIAT POUVOIR A MME LE PALUD
M. FERYN POUVOIR A M. CRUSE

ABSENTS : MME CINOSI-GIRARD, MM. BOUCHE, RIBEIRO-CAPITAO, MMES LACARRIERE-FARGES, LEANZA, BERNIER, M. LEBAS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Hélène TERRINE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

D222609-4

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET VILLE 2022.

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET VILLE 2022.**RAPPORTEUR : DOMINIQUE LACAMBRE****NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE**

En cours d'année, Madame la Maire peut soumettre à l'assemblée délibérante une ou plusieurs décisions modificatives. Les décisions modificatives (DM) ont pour objet de réaliser un ajustement des prévisions budgétaires en recettes et/ou en dépenses et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les prévisions initiales du budget primitif. Le nombre et la fréquence des décisions modificatives sont laissées à l'appréciation de chaque collectivité.

Les ajustements proposés en recettes et dépenses s'élèvent à - **182 972 €** pour la section de fonctionnement et à + **55 784 €** pour la section d'investissement. La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et recettes à **32 738 123,29 €**. La section d'investissement est équilibrée en dépenses et recettes à **9 094 796,75 €**. Les précisions sur les ajustements sont présentées dans les tableaux annexes par chapitre - nature comptable, ainsi que par le rapport de présentation de la DM N°1 de 2022.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de son rapporteur :

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU la délibération n° D222803-6 du 28 mars 2022 approuvant le budget primitif Ville 2022,

VU l'avis de la commission des Finances du 16 septembre 2022,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réajuster en conséquence le budget 2022 tant en dépenses qu'en recettes,

AYANT ENTENDU l'exposé du Maire Adjoint chargé des finances sur le nouvel équilibre budgétaire,

DELIBERE

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision modificative n°1 ci-dessous par chapitre et détaillée en annexe, équilibrée globalement à -**127 188 €** en recettes et en dépenses :

Dépenses de Fonctionnement			
Chapitre	Budget Primitif	D.M. N°1	Budget Total.
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 655 647,87 €	673 202,00 €	7 328 849,87 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	19 344 831,94 €	- 45 086,00 €	19 299 745,94 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	892 915,00 €	- 48 972,00 €	843 943,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	3 520 140,26 €	- 768 516,00 €	2 751 624,26 €
042 - OPER ORDRE TRANS ENTRE SECTION	801 153,10 €	- €	801 153,10 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	1 434 107,12 €	- €	1 434 107,12 €
66 - CHARGES FINANCIERES	207 500,00 €	- €	207 500,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	64 800,00 €	6 400,00 €	71 200,00 €
Total	32 921 095,29 €	- 182 972,00 €	32 738 123,29 €

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Budget Primitif	D.M. N°1	Budget Total.
002 - RESULTAT FONCTION REPORTE	4 321 293,36 €	- €	4 321 293,36 €
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	540 000,00 €	- €	540 000,00 €
042 - OPER ORDRE TRANS ENTRE SECTION	62 665,00 €	- €	62 665,00 €
70 - PRODUITS DES SERVICES	2 069 702,00 €	114 931,00 €	2 184 633,00 €
73 - IMPOTS ET TAXES	23 017 178,12 €	- 351 787,00 €	22 665 391,12 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	2 668 235,81 €	43 283,00 €	2 711 518,81 €
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	215 743,00 €	- €	215 743,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	50,00 €	- €	50,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 228,00 €	10 601,00 €	36 829,00 €
Total	32 921 095,29 €	- 182 972,00 €	32 738 123,29 €

Dépenses d'investissement

Chapitre	Budget Primitif	Reports	D.M. N°1	Budget Total.
001 - SOLDE INVEST REPORTE	74 397,82 €	- €	- €	74 397,82 €
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	62 665,00 €	- €	- €	62 665,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 720 000,00 €	- €	- €	1 720 000,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	887 180,00 €	195 273,18 €	- €	1 082 453,18 €
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	235 000,00 €	- €	- €	235 000,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 156 790,36 €	1 091 728,39 €	40 784,00 €	5 289 302,75 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	540 000,00 €	75 978,00 €	- €	615 978,00 €
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	- €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
Total	7 676 033,18 €	1 362 979,57 €	55 784,00 €	9 094 796,75 €

Recettes d'investissement

Chapitre	Budget Primitif	Reports	D.M. N°1	Budget Total.
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	3 520 140,26 €	- €	768 516,00 €	2 751 624,26 €
024 - PRODUITS DES CESSIONS	1 500 000,00 €	- €	- €	1 500 000,00 €
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	801 153,10 €	- €	- €	801 153,10 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	2 052 596,39 €	- €	199 809,00 €	2 252 405,39 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	481 342,00 €	133 781,00 €	374 491,00 €	989 614,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	501 000,00 €	1 000,00 €	250 000,00 €	752 000,00 €
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	48 000,00 €	- €	- €	48 000,00 €
Total	8 904 231,75 €	134 781,00 €	55 784,00 €	9 094 796,75 €

ARTICLE 2 : DIT que le budget principal est ainsi équilibré à **41 832 920,04 €** :

	Budget voté	D.M. N°1	Budget Total
Section de fonctionnement	32 921 095,29 €	- 182 972,00 €	32 738 123,29 €
Section d'investissement	9 039 012,75 €	55 784,00 €	9 094 796,75 €
Total	41 960 108,04 €	- 127 188,00 €	41 832 920,04 €

Résultat du vote : UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Chilly-Mazarin, le 26 septembre 2022



La Maire,
Rafika REZGUI